

ENTRÉE LIBRE

Tirage 8 000 copies

Journal communautaire de Sherbrooke

Volume III, N° 3 - 19 juin 1988



photos de François Wera

Le plateau Marquette, qui abritait traditionnellement artistes et artisans, ouvriers et leur famille se transforme rapidement pour faire place à des locaux commerciaux ou des appartements chics.

Achats, reventes et hausses de loyers

Comme c'est le cas dans de nombreuses villes du Québec, la construction d'un immeuble à bureaux ou d'un édifice public dans un quartier populaire transforme rapidement celui-ci en terrain spéculatif.

A Sherbrooke, la construction du nouveau palais de justice, sur le plateau Marquette modifiera profondément le style du secteur, secteur qui abritait depuis plusieurs décennies des familles ouvrières et des artistes ou artisans. C'est donc toute la vocation historique du secteur qui risque de disparaître et de passer aux archives. Certaines maisons du coin Alexandre-Gillespie ayant même servi d'école de musique et de peinture.

Le nouveau palais de justice n'est entré en fonction que très récemment mais déjà on s'aperçoit des transformations majeures du point de vue du logement. Plusieurs maisons abritant de grands ap-

partements ou des loyers à prix modiques ont, soit changé de main ou ont été l'objet de tractations.

Ce que cela veut dire pour les locataires des rues Alexandre, Gillespie, Marquette et autres, ce sont des hausses de loyer prévisibles, des déménagements en perspective. L'exode est déjà en marche. Plusieurs maisons dont les loyers étaient à prix modiques ont été achetées par des firmes en vue de revente ou d'apporter des rénovations majeures, y haussant les loyers de façon drastique.

Ces vieilles maisons qui apportaient un cachet tout particulier aux rues citées, se verront, dans certains cas, changer d'allure et même d'emploi. On transforme de grands logis en 2-1/2 pièces ou 3-1/2 pièces pour accueillir un nouveau public mieux nanti. Précédemment, ce quartier accueillait plusieurs familles à faibles revenus mais celles-ci risquent de devoir quitter ces lieux où elles habitaient depuis souvent plus d'une dizaine d'années.

On voit même, sur la rue King, des transformations importantes apportées à des immeubles commerciaux offrant maintenant des petits logis à proximité du centre-ville... à prix «compétitif». Certains propriétaires profitent aussi de ces changements pour tenter de hausser, sans même rénover leurs logis, des loyers peu dispendieux. On profite à la fois de l'ignorance des gens et de l'obligation devant laquelle ils sont de déménager, pour augmenter fortement les loyers.

Démolition

Un autre aspect important des transformations du quartier est la «construction» de stationnements. Plusieurs maisons, sur les rues Peel, Cathédrale, Frontenac, ont été sacrifiées (ou le seront bientôt) pour faire place à ces espaces asphaltés qui serviront à accueillir les autos des nouvelles travailleuses et nouveaux travailleurs du coin ou des futur-e-s clientes et clients des nouveaux commerces.

La chaudronnée:

La faim sans les moyens

page 3

URSS:

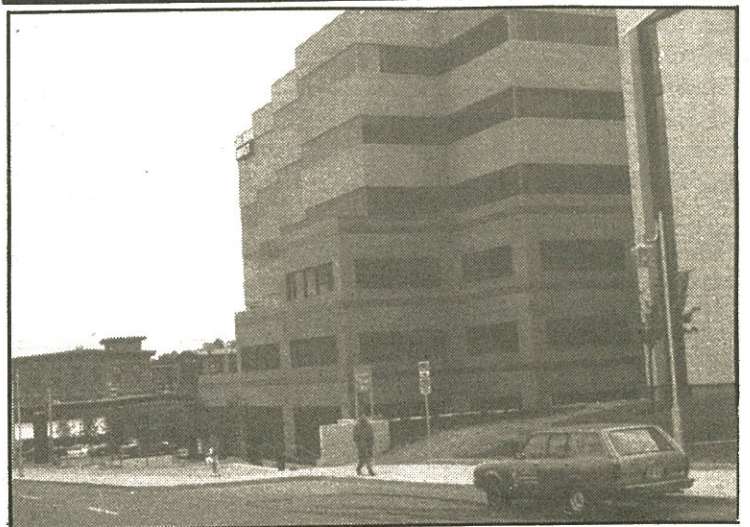
De vrais changements?

page 10

DOSSIER

La question nationale

pages 5 à 8



La construction du Sherbrooke Trust et du Palais de justice a déclenché une vague de changements.

Outre la transformation immobilière, le quartier voit s'ériger des édifices à bureaux et bientôt des restaurants, magasins, etc... on parle même d'établir un MacDonald!

Dans certains secteurs, les prix des maisons sont à

la hausse. Sachant que le gouvernement veut louer des locaux, des courtiers s'empressent d'acheter les maisons qui seront transformées en locaux à bureaux de façon fort lucrative.

Suite page 2

Domtex contrecoups des concessions?

Voilà que la Dominion Textile fait subir, encore une fois, aux travailleurs et travailleuses une douloureuse perte de salaire et ce, juste avant les vacances d'été.

Cette fois, la cible sont les personnes travaillant à l'usine Tissage Sherbrooke située sur la rue Pacifique. Les quelque 600 travailleurs et travailleuses de cette usine seront mis à pied deux semaines cet été (une en juin et une autre en août) ce qui les privera de tout revenu puisqu'ils n'auront pas de salaire et ne toucheront pas de prestations d'assurance-chômage à cause des «fameuses» semaines d'attente (2). Mais pis, entre quarante et quatre-vingts d'entre eux et elles seront mis-es à pied pour une période pouvant se prolonger au-delà d'un an.

On peut demeurer perplexe devant les raisons invoquées par la compagnie dans ce dossier. Elle mentionne que cette situation provient d'un surplus d'inventaire. Mais voilà que l'on peut fortement soupçonner l'imposition, par la compagnie, d'une cinquième équipe permettant ainsi de produire de façon continue en utilisant davantage la machinerie la plus productive avec moins de main-d'œuvre. Et même si la raison de l'inventaire était justifiée, (ce qui reste à prouver...) les employés-es n'ont pas à payer pour le manque de planification des administrateurs.

Depuis plusieurs années, les conditions de vie et de travail des employés-es de l'usine Tissage Sherbrooke se détériorent constamment (voir à ce sujet le numéro du mois d'avril de *Entrée Libre*). On peut constater que les concessions faites en cours de route par les syndiqués-es n'ont en rien amélioré leur sort, bien au contraire. Le syndicat devrait grandement réfléchir à ce qui vient de se produire et la déclaration de son président à *La Tribune* («un de ces jours, il va falloir...») devrait être mise en application immédiatement et non pas attendre la prochaine négociation.

Les compagnies comme Domtex n'ont qu'un seul but véritable: le profit. Il faut donc que le mouvement ouvrier et populaire (syndicat en tête) relève le difficile défi de résister aux tentatives diverses du patronat pour nous faire perdre des acquis importants. De plus, nous aurions intérêt à exiger du gouvernement la création d'un fonds d'indemnité, payé par les employeurs, en cas de mises à pied temporaires ou définitives ou minimalement avoir le droit aux prestations d'assurance-chômage dès la première journée de mise à pied.

Et si la Domtex se sert d'une façon systématique de l'importation de textile (brésilienne en l'occurrence) comme arme de chantage, surtout depuis la grève de 1966 et particulièrement en période de négociation, les travailleurs et travailleuses se doivent de leur imposer la solidarité bâtie par le renforcement de l'action et l'éducation syndicale et politique.

Le comité de rédaction

ENTRÉE LIBRE

Collaborateurs/Collaboratrices:

Anne-Marie Aduriz
Carmen Aduriz
France Bisson
Manon-Ann Blanchard
Roger Blanchette
André Bourget
Sylvie Charbonneau
Alcide Clément
André Collard
Daniel Côté

Carole Denis
France Denis
Serge Denis
Liane Flibotte
Stéphan Fouquet
Normand Gilbert
Lynda Giroux
Richard Grenier
Guy Larochelle
Jocelyne MacMillan
Benôit Martin

Christian Nicol
Patrick Nicol
Jocelyn Pelletier
Luc de Sac
Jean Vigneux
François Wera

AMECQ
Association des
médias écrits
communautaires
du Québec

Éditeur: La Voie Ferrée

Impression: Communication
des Cantons inc.

Distribution:
Permis 2e classe, no 7082

Distribution D.L.

Entrée Libre est un mensuel paraissant le 15 de chaque mois. Le territoire couvert est délimité par les rues: Queen et St-Joseph à l'ouest, Le Phare au sud et la rivière St-François à l'est.
Entrée Libre desservira prioritairement les intérêts des gens moins favorisés économiquement, socialement, culturellement, politiquement; et qui ne possèdent pas ou peu de pouvoir réel dans leur milieu de vie. Le journal se veut une alternative aux journaux existants. Il favorisera la circulation du point de vue des organisations luttant pour l'amélioration de nos conditions de vie et de travail en général. Entrée Libre privilégiera l'expression des gens ayant peu ou pas accès aux médias traditionnels. Les bureaux du journal sont situés au 187 de la rue Laurier local 310 au troisième étage, Sherbrooke, Qué. J1H 4Z4. Tél.: 821-2270. Tous les projets d'articles présentés seront étudiés. Entrée Libre est membre de l'Association des médias écrits communautaires du Québec (A.M.E.C.Q.).



Dessin de Carmen Aduriz

COMMENTAIRE

L'amour jetable

Faire la cour à une femme, se montrer assidu, être galant auprès d'elle pour lui plaire semble chose du passé. Nous nous contentons, les hommes, de lui dire je t'aime, d'un amour platonique sans conséquence.

En déclin, l'industrie du mariage a dû céder le pas à celle du divorce. On multiplie les raisons pour se séparer, s'engageant alors dans un cycle régissant nos comportements. Amour, mariage, divorce, semblent devenir un rituel bien connu de la société d'aujourd'hui. On assiste alors passif à l'éclatement de la famille.

Cartes, bouquets de fleurs et bonbonnières, instruments de romance d'hier, ont été remisés au placard parce que trop «kétaines». Vouloir ramener l'amour à la simplicité antique, c'est rêver en couleur, c'est faire un pas en arrière de trop.

La galanterie est ce mélange d'empressement et de respect que nous témoignons envers les femmes. Appuyer une échelle contre un mur pour ensuite grimper jusqu'au balcon est devenu un exercice trop périlleux. Nous préférons prendre l'ascenseur, moyen plus sûr, plus rapide, plus facile.

L'amour est devenu au même titre que les rasoirs, les montres, un objet jetable. C'est un objet

destiné à être remplacé et non entretenu. Se pomponner, se bichonner, se donner une image, qui est souvent sans substance, voilà ce dont nous nous contentons.

Plus vite, toujours plus vite, pressés que nous sommes d'arriver au point A pour aussitôt repartir en direction du point B. Nous voulons être satisfaits maintenant. La consommation doit être immédiate. Lorsque le plaisir et l'utilité ont cessé, on jette pour partir à la quête de quelque chose d'autre.

L'amour jetable, c'est le mariage fast-food, il s'abaisse, se dégrade et devient une sorte de corruption. C'est l'arche du grand «M» qui dit en avoir servi plus de cinq milliards.

Christian Nicol

Suite de la page 1

Donc, la construction du nouveau palais de justice fait quelques heureux et de nombreuses et nombreux mécontents. Le halo commercial autour du palais a rehaussé l'intérêt des courtiers en immeuble pour ce secteur de la ville qui n'avait jamais connu un tel engouement.

On achète de vieilles maisons pour les transformer, on les transforme ou les revend à profit. On profite de la situation sans se préoccuper des traditions du quartier et des gens qui y résident. Tout comme certains quartiers de Montréal, le plateau Marquette de Sherbrooke et les rues avoisinantes quittent peu à peu leur vocation historique, obligeant les familles ouvrières ou à faibles revenus à quitter les lieux où elles s'étaient installées, pour se retrancher dans d'autres secteurs, souvent en payant plus cher pour se loger. De même, les artistes seront

repoussés vers d'autres quartiers, faisant place aux stationnements et aux bureaux. Ces transformations risquent de coûter cher aux locataires alors qu'elles rapporteront à quelques spéculateurs; pendant ce temps-là, le

centre-ville semble subir une autre crise, car peu de nouvelles entreprises s'installent à Sherbrooke, on ne fait que se déplacer d'un lieu public à un autre plus achalandé.

Guy La Rochelle



S'ABONNER C'EST...
SE DONNER LES MOYENS
DE MIEUX S'INFORMER

ABONNEMENT RÉGULIER ... 12,00 \$
ABONNEMENT DE SOUTIEN... 15,00 \$
INSTITUTION 20,00 \$
DON \$

Ci-joint un chèque ou mandat poste au montant de _____ pour _____
abonnement(s), adressé à Entrée Libre 187 Laurier, local 310, Sherbrooke,
Québec, J1H 4Z4

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Code postal _____

Tél: _____

Un comité sur les ZLAN

Tout récemment, le 3 mai dernier, le conseil de ville de Sherbrooke a unanimement adopté la proposition du Conseil estrien pour la Paix CEP) de former un comité d'étude sur la nécessité de déclarer le territoire de Sherbrooke une ZLAN (Zone Libre d'Armements et de Déchets Nucléaires) ou Zone dénucléarisée. Ce comité sera composé de six (6) personnes, dont deux conseillers municipaux (MM. Ulric Chainé et Normand Brault), deux fonctionnaires de la ville (Me Isabelle Sauvé, avocate au Service juridique de la ville et M. Michel Archambault, chef de la Division de l'urbanisme), ainsi que deux représentants du CEP. Ce comité se penchera sur la possibilité que Sherbrooke devienne une municipalité où il sera interdit de fabriquer, transporter ou entreposer des armes nucléaires ou leurs composantes, incluant les déchets générés par de telles activités.

Depuis quelques années, le CEP avait à quelques reprises tenté de faire adopter par les élus une résolution qui aurait immédiatement déclaré Sherbrooke Zone Dénucléarisée, mais cette approche avait toujours été repoussée par le conseil de ville. En général, les élus se sont toujours montrés personnellement sympathiques à cette idée de Zone Dénucléarisée. D'ailleurs, qui pourrait ne pas souhaiter, en principe, l'abolition des armements nucléaires si la question leur était posée? Par contre, le conseil de ville n'a jamais été en mesure d'aller d'une façon concrète au-delà des convictions personnelles exprimées de bonne foi par la plupart de ses membres.

Le refus du conseil de ville de considérer sérieusement la question, jusqu'à tout récemment, s'expliquerait, en partie du moins, par la complexité de cette question qu'il n'a jamais été possible de débattre en profondeur dans le cadre contraignant et chargé des réunions du conseil municipal.

D'autre part, il est évident que la ville hésite à s'engager dans un dossier d'une envergure internationale et de nature globale comme celui du désarmement nucléaire et de la prolifération nucléaire, tout simplement parce que ce dossier est généralement considéré comme relevant uniquement de la compétence exclusive du gouvernement fédéral plutôt que de l'initiative des gouvernements municipaux ou provinciaux ou de la population locale. (Voir le texte encadré). À cet égard, il est remarquable de constater que depuis six (6) ans environ, cette notion de compétence et de responsabilité est de plus en plus remise en question avec l'adoption par plus de 170 municipalités canadiennes (dont une dizaine en Estrie),

de résolutions favorables à l'établissement des Zones Dénucléarisées. Ce qui indique clairement, à notre avis, l'impatience de la population devant l'apparente inaptitude des gouvernements «responsables» à marquer de véritables progrès dans les processus de désarmement ou de contrôle des armements, et cela, malgré les engagements en ce sens maintes fois répétés publiquement.

Il est juste aussi de penser que les élus municipaux de notre ville, comme ceux de toute ville d'une assez grande importance, regardent avec une certaine inquiétude les conséquences que pourrait éventuellement avoir l'instauration d'une réglementation municipale hostile aux activités économiques directement reliées ou à caractère militaire. Quelles seraient, en effet, les activités économiques de production de matériel militaire qui ne pourraient avoir cours sans contrevenir à l'esprit d'une prise de position de l'administration de la ville en faveur des Zones Dénucléarisées?

Pour toutes ces raisons, et d'autres encore, le CEP considère que la formation d'un comité chargé d'étudier cette question et de faire part de ses recommandations au conseil municipal constitue une étape importante et nécessaire vers la réalisation des objectifs d'action, de sensibilisation et d'éducation qui demeurent la base de ce mouvement.

La première réunion de ce comité aura lieu le 7 juin prochain. Nous invitons toutes les personnes intéressées à nous faire parvenir leurs commentaires ou leurs suggestions, ou encore à faire partie du CEP, à communiquer avec nous.

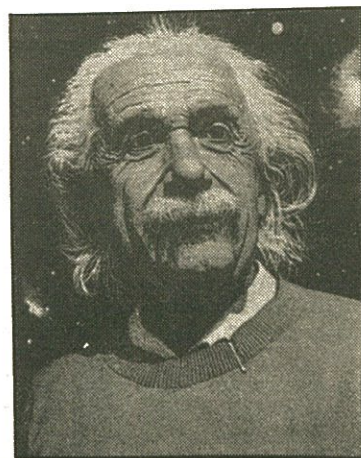
Jean Vigneux,
Comité ZLAN
Conseil Estrien pour la Paix



«Nous croyons que les efforts en vue d'un désarmement, en particulier de l'abolition des armes nucléaires... ne devraient pas venir uniquement du gouvernement central des pays. Puisque les victimes de la guerre, surtout d'une guerre nucléaire, sont les villes et les citoyens qui y habitent, il est essentiel que les administrations municipales, de même que les particuliers, se partagent la responsabilité de faire la paix.»

* Les grands hommes des générations passées ont constaté l'importance d'assurer la paix mondiale. Cependant, à la lumière des récents progrès technologiques, ce postulat idéologique est maintenant devenu une question de vie ou de mort pour l'humanité. C'est un devoir moral de participer activement à la solution du problème de la paix, un devoir auquel aucun homme civilisé ne peut se soustraire.»

Albert Einstein



Takeshi Araki
Maire d'Hiroshima

Première conférence mondiale des Maires
pour la paix par l'Entremise de la
Solidarité Intermunicipale (1985).

illustrations tirées de Cosmos,
Random House, 1980, Carl Sagan Productions.

Les déménagements

Il est plus agréable et beaucoup moins coûteux de déménager entre ami-e-s. Cependant, les déménagements du style ne se déroulent habituellement pas sans risque.

Il nous est toutes et tous arrivé d'inviter des ami-e-s à nous donner un coup de main lors de notre déménagement en promettant de fournir lunch et bière. Bien que la bière soit une boisson désaltérante et qu'elle constitue souvent un bon appât nous permettant de profiter des bras de nos proches, elle peut aussi s'avérer un élément dangereux lors d'un déménagement.

En effet, il faut garder en tête que nos ami-e-s sont rarement

des professionnel-le-s du déménagement et que nous sommes responsables des dommages causés aux autres quand ils résultent de notre faute ou de notre négligence. Il est toujours préférable de ne pas avoir à se servir de notre assurance responsabilité. En dehors des risques de poursuite, il n'est jamais agréable de voir un-e ami-e se blesser et subir une perte de revenu parce qu'il est incapable de faire son travail. Il est évident que les accidents lors d'un déménagement ne constituent pas un des meilleurs moyens pour enrichir une relation d'amitié.

Il est donc conseillé de garder la consommation de toute chose pouvant altérer la clarté d'esprit pour «l'après-déménagement».

Pour ceux et celles qui choisiraient de louer les services d'une compagnie de déménagement, il est important de bien choisir sa compagnie. Il est préférable de fixer notre choix sur une compagnie qu'on connaît. En effet, il est arrivé de voir l'apparition soudaine de compagnies de déménagement qui offraient des services très peu coûteux, mais avec lesquelles on ne revoyait jamais nos meubles. Vous savez, ce genre de compagnie qui naît au début juin et qui disparaît le 2 juillet. Il est donc important d'être vigilant-e-s. On vous souhaite un bon déménagement mais surtout un déménagement sécuritaire.

Liane Flibotte

Encore faim...

Sherbrooke, les années 30, les années dures... la soupe populaire... aujourd'hui... LA CHAUDRONNÉE. Malgré le lien qui unit les deux types d'intervention, un bouillon, pourtant, les sépare. En effet, l'un est rattaché à un contexte général de crise tandis que l'autre vise à combler un besoin particulier et bien défini.

Visant surtout les 18-30 ans ne recevant que 188 \$ par mois d'aide sociale, LA CHAUDRONNÉE se veut un endroit, bien sûr, pour bouffer à sa faim, mais aussi un lieu pour jaser avec des gens renseignés, qui avec l'aide de vidéos et autres formes d'informations, vulgarisent les nouvelles, les réformes d'aide sociale, les mobilisations, ou tout autre donnée susceptible d'aider leurs usagers-ères.

Étant un organisme sans but lucratif, elle fonctionne par dons de nourriture et d'argent. Par exemple, Moisson Estrie qui récupère les denrées périssables, fournit près de 80% de la nourriture de LA CHAUDRONNÉE, mais il faut aussi des dons d'argent... pour les autres formes de nourriture et pour le bon fonctionnement de la boutique...

Présentement, 8 personnes y travaillent dans le cadre des travaux communautaires, occupant divers postes, allant du «passe le balai» au «brasse la soupe», dans un bon esprit de famille... La clientèle va et vient librement, portes ouvertes, gratuité complète... LA CHAUDRONNÉE offre le déjeuner, café et rôties à volonté et le dîner 1 menu, mais après le ventre est bien plein. Tout cela sans prière,

sans rien demander, seulement pour pouvoir servir ces gens dont le lot quotidien est la pauvreté. Elle offre aussi un service de comptoir à linge toujours en accord avec sa politique de gratuité complète.

LA CHAUDRONNÉE est ouverte du lundi au samedi inclusivement de 9 h 30 à 13 h 00, elle est située au 187, rue Laurier, au sous-sol du centre communautaire et du journal «Entrée Libre».

Bien sûr, on est loin de la misère d'hier, de l'entre-deux guerres, de la soupe populaire... mais le besoin reste et demeure une réalité. À Sherbrooke seulement, il y a près de 1 000 assistées sociales et assistés sociaux de moins de 30 ans, qui ne demandent pas mieux que de manger à leur faim...

LUC de SAC

Nous sommes à la recherche de collaborateurs/trices

Pour écrire, enquêter, faire de la photo, du montage... Un peu de tout quoi! Collaborer à ENTRÉE LIBRE, pour apprendre tout en étant actif-ve dans son milieu.

Les dix ans de l'association des locataires

L'Association des Locataires (ADL) de Sherbrooke est un organisme à but non-lucratif qui a fait ses débuts dans les années 1977-78 avec un petit groupe de locataires d'un même immeuble qui vivaient des problèmes de logement. Quelques-uns de ces locataires étaient aussi sensibles à la formule des coopératives d'habitation.

En 1978, l'ADL du quartier nord fut fondée, puis en 1981, une autre charte fut demandée pour étendre sa juridiction et l'ADL de Sherbrooke prit naissance. Ceci, peu après l'entrée en vigueur de la loi 107 (loi de la Régie du logement).

Dès ses tout débuts, l'ADL se concentrait sur l'information et la sensibilisation des locataires sur leurs droits et recours, et ce, dans le but d'améliorer leurs conditions de logement. Alors, l'Association des locataires était vue comme un groupe de pression et celle-ci revendiquait sur la condition du logement locatif.

Les moyens pour rejoindre la population prirent de plus en plus d'ampleur au fil des années. Au début, celle-ci procédait par lettres aux médias; pamphlets et tracts furent distribués à la population et éventuellement, des séances d'information furent présentées dans les quartiers de la ville et à l'intérieur d'autres organismes. Des campagnes annuelles contre les hausses abusives du prix des loyers furent aussi mises sur pied.

Afin de s'assurer une crédibilité et en arriver à une possibilité d'auto-financement, l'ADL centra beaucoup ses efforts sur le développement de son membership par rapport à ses clientèles-cible. Depuis sa création, elle s'est impliquée dans le milieu, soit par des prises de position envers la formule des coopératives d'habitation, par sa participation à l'élaboration et à la création du Centre coopératif de locaux communautaires sur la rue Laurier, et par sa participation aux actions municipales, régionales et provinciales en matière d'habitation.

Comme l'ADL est un groupe populaire, elle a dû faire face à plusieurs problèmes d'envergure au fil des années. Ces problèmes se retrouvent surtout au niveau financier et se traduisent par des problèmes de permanence, d'aménagement de locaux, etc. Mais, grâce au travail ardu des bénévoles sur des dossiers spécifiques et à leur présence, l'Association a pu survivre et devenir un intervenant majeur en Estrie et a pu se construire des bases solides pour continuer à offrir ses services.

Après dix années de services auprès de la population estrienne, l'Association des locataires est fière de son travail, travail qui a permis à ses membres et aux locataires de faire reconnaître leurs droits. Il va sans dire que les problèmes

financiers demeurent et qu'il faudra poursuivre les démarches afin de maintenir ce qui a été acquis au cours de ces dix années.

Enfin, il faut espérer que la prochaine décennie permettra à l'Association de raffermir ses bases afin de poursuivre son objectif d'amélioration de la condition de vie des locataires de l'Estrie.

En terminant, une invitation vous est lancée à venir participer à une soirée soulignant le dixième anniversaire de l'Association des locataires. Cette soirée aura lieu samedi, le 18 juin, à compter de 20 h 30, au 222, rue Frontenac à Sherbrooke. Au plaisir de s'y rencontrer.

Jocelyn Pelletier

Les semaines culturelles à Sherbrooke

Cette semaine au théâtre, cette semaine au cinéma, cette semaine au musée, cette semaine... à Sherbrooke. La culture prend sa place dans le «tout Sherbrooke».

Le développement culturel produit des effets dynamiques dans le milieu. À cette ère de communications que nous connaissons pour être les mieux informés, à l'affût des «scoops» et de l'actualité, il fallait vite créer à Sherbrooke une publication complète et régulière, hebdomadaire en plus, sur les activités culturelles qui pullulent enfin. Cette semaine à Sherbrooke a été lancé en mars dernier dans une perspective de projet. Le 7 mai, lors de son assemblée générale, le milieu culturel (organismes et intervenants municipaux) s'est entendu pour relancer le produit sur une base permanente. Ce n'est évidemment pas le *Voir* de Montréal ou le *Québec Scope*, mais...

Du type dépliant, le «babillard culturel» (sous-titre), suggère une vingtaine de spectacles, concerts, événements spéciaux, etc., une douzaine de films et les arts visuels offrent un choix d'une quinzaine d'expositions par semaine. Tiré à 10 000 exemplaires, *Cette semaine à Sherbrooke* est, pour le public, une façon sympathique de s'informer gratuitement, et pour les diffuseurs, un véhicule de promotion d'activités. Cette initiative est un service de la Ville, produit et géré au Centre culturel de l'Université.

Il faut, bien sûr, s'intéresser aux disciplines artistiques et culturelles pour l'apprécier à sa juste valeur. «On peut enfin avoir une idée des choses à faire en ville, d'un seul coup d'œil. On en avait besoin!» Ce commentaire résume l'enthousiasme exprimé par le public et le milieu culturel depuis que l'idée est lancée. Il appert donc que ce document unique à Sherbrooke comble un besoin d'information



évident. Ce qui laisse croire que *Cette semaine à Sherbrooke* s'installe dans la vie des Sherbrookoïses.

On peut se procurer ce produit «si essentiel et populaire», à plusieurs points d'affluence comme les Caisses populaires, les services de la Ville, les salles de spectacles et de cinéma, les organismes culturels, les marchés Gaudette, le réseau scolaire et autres. Le touriste peut désormais planifier ses sorties en passant par les grands hôtels de la rue King, certains restaurants et, bien sûr, par le Bureau du tourisme et des congrès. Certains commerces et milieux d'affaires diffusent la publication. Et les médias utilisent le «babillard culturel» comme guide d'information. Les animateurs de radio le trouvent généralement intéressant pour sa clarté et sa forme succincte. Merci!

Ce guide culturel est en bonne voie, mais relativement coûteux à produire, en dollars et en énergie. À tous ceux qui y tiennent, revient la responsabilité de le soutenir avec les maîtres d'œuvre, notamment peu nombreux. À vos souhaits de publication, d'annonces publicitaires dans votre «babillard» ou pour tout autre communication, je peux répondre, dans la mesure du possible, les mardi et mercredi au 821-7742. D'ici là, bonne Semaine à Sherbrooke!

Lynda Giroux, coordonnatrice

Chiffres à l'appui

Le regroupement des quoi?

Le Regroupement municipal des citoyens et citoyennes de Sherbrooke, né à l'automne dernier, s'est donné comme objectif d'assurer une représentation différente des Sherbrookoïses au Conseil de Ville. Qu'en pensent les principaux et principales intéressés-e-s?

- Sur 80 personnes interrogées, 64 ignoraient l'existence d'un tel regroupement, soit 80% des répondants.
- Parmi ceux et celles au courant de son existence (16 personnes), 10 connaissaient un ou deux dossiers abordés par le regroupement, 2 répondaient par la négative et 4 disaient être plus ou moins au courant des sujets touchés.
- Toutes les personnes interrogées étaient d'avis qu'un tel mouvement est nécessaire pour la population sherbrookoïse.

Tiré de *La Nouvelle*, 29 mai au 4 juin 1988

Le prix du repos

Partira, partira pas? A l'arrivée de l'été, il semble tout naturel de faire des projets de vacances, pour profiter d'un repos bien mérité. Mérité certes, mais pas accessible pour tous et toutes. Voici quelques données intéressantes sur le sujet:

- Un-e Québécois-e sur deux ne voyagera pas cet été à l'occasion de ses vacances.
- En 1987, 31% des Québécois-es se sont passé-e-s de vacances. Il s'agissait principalement de femmes au foyer et de personnes âgées.
- Vacances et revenu vont de pair: les personnes ayant un revenu annuel de 20 000 \$ et moins ne comptent que pour 31% des vacanciers alors que chez les plus fortunés, 62% ont des projets de voyage.
- Au Québec, la plupart des travailleurs et travailleuses n'ont que deux semaines de congé payé par année alors que la moyenne européenne se situe à cinq semaines.

Tiré de *La Presse*, 29 mai 1988 et de la revue *Accès*, automne 1987.

Au plus fort la poche




Dessin de Carmen Aduriz

Selon William Greider qui vient de publier un livre sur le système financier aux États-Unis, **2% des familles américaines possèdent**

- 30% des avoirs en liquide
- 50% des actions possédées par des individus
- 39% des obligations de sociétés ou du gouvernement
- 71% des valeurs non taxées émises par les municipalités
- 20% des biens immobiliers

10% des familles possèdent 86% des actifs financiers hors institutions. Au bas de l'échelle, 55% des familles ne possèdent rien ou sont endettées.

source: William Greider, "Secrets of the Temple. How the Federal Reserve Runs the Country". Cité par *Le Monde diplomatique*, mai 1988.



**ASSOCIATION DES
LOCATAIRES DE
SHERBROOKE**
187 LAURIER #303
SHERBROOKE, QC
J1H 4Z4

**TELEPHONE:
566-0823**

Indépendance à la carte

La question nationale est au Québec ce que le lait est aux céréales; indissociable. Mais bien que tout le monde s'entende pour dire où est situé le Québec, les visions sont différentes sur ce qu'il devrait contenir, une fois indépendant. C'est comme si on s'entendait sur le lait, mais que les goûts passent des Fruit Loops aux Raisin Bran pour ce qui est du contenu. À la manière d'un menu, je vous propose «à la carte», la panoplie d'indépendances qu'on pourrait souhaiter.

Le Parti Québécois de 1976

Le Parti Québécois se définissait alors comme nationaliste et social-démocrate. L'indépendance du Québec (ou la souveraineté) devait permettre au gouvernement et aux entreprises québécoises de prendre le contrôle de notre réalité culturelle et économique. Ce contrôle devait permettre à l'État de mettre en place des programmes sociaux (assurance-auto, CLSC...) rendant plus aisée la vie des démunis. On voulait rester dans le système capitaliste continental tout en répartissant mieux les richesses à l'intérieur des frontières de la belle province (Oups! Nation). Pour cela, le PQ comptait s'appuyer sur le sentiment d'appartenance des Québécois-es de souche et des immigrant-es intégrés à la communauté francophone.

Déception

Confronté au non référendaire et à la crise économique de 1982, le rêve s'écroule. Comme si des choix aussi importants pouvaient se briser devant les hasards de l'économie. Pour d'autres, cependant, les contrecoups de la crise ne faisaient que confirmer la nécessité de contrôler notre réalité.

Plus tard, un groupe de réflexion définit une nouvelle orientation nationale. Ne voyant plus la solution dans le PQ, Le groupe des Cent accouche d'un manifeste: «Pour un Québec socialiste. En voici un extrait.

Québec socialiste

«Où nous conduisent nos aspirations collectives sinon à mettre en place une société radicalement différente dans laquelle notre vie sera meilleure, plus créatrice, plus libre, plus digne d'être vécue?

(...)
sinon à bâtir une société dans laquelle la production et le travail de même que la vie sociale, culturelle et politique ne seront plus organisées en fonction des intérêts et du profit d'une classe minoritaire mais au contraire en fonction des besoins et des aspirations de l'ensemble de la population?

(...)
sinon à construire une société nouvelle dans laquelle les rapports d'exploitation, d'oppression et de domination seront remplacés par des rapports

d'égalité, de liberté et de solidarité?»

Comme on le voit, l'indépendance devient un outil pour créer un Québec clairement socialiste.

Pour ceux et celles qui préfèrent la cuisine naturaliste, les Ami-e-s de la terre de Québec prennent position en 1983 dans un manifeste écologiste.

Vision écologiste:

«L'indépendance du Québec est implicite dans notre projet de société, même si cette indépendance est plutôt le résultat de notre projet que la cause. Pour nous, la souveraineté du Québec n'est qu'une étape vers la conquête de souverainetés plus fondamentales encore: la souveraineté des régions, la souveraineté des villes, des villages, des quartiers. Notre projet de société est incompatible avec l'existence de grands états technocratiques et centralisateurs. Choisir de consommer peu en autorégulant nos besoins, privilégier les relations humaines par rapport aux relations matérielles, accorder plus d'importance à la plénitude sensorielle, à la diversité culturelle, à la solidarité communautaire et à l'équité sociale, qu'au confort matériel, au rendement économique et aux performances techniques, sont des choix et des décisions qui ne peuvent être réalisées que par des petites communautés.»

Comme on voit, ici aussi, l'indépendance du Québec est une étape vers la construction d'une société meilleure.

La question nationale,

Une question plus que linguistique

On se souvient au moins vaguement de l'époque où on se questionnait sur l'avenir de la belle province et des Québécois-e-s. On porte maintenant la lourdeur de l'inaction, lourdeur qui a marqué les dernières années. Les débats entourant la langue française qui refont surface sont-ils un signe de la remontée du nationalisme? La réponse à cette question ne peut pas être un oui catégorique puisqu'il est possible de s'attarder au sort de la langue française et à sa qualité sans se préoccuper de l'ensemble de la question nationale.

Rappelons-nous ce qui s'est passé au journal *The Chronicle*. Ce journal a fait paraître à l'intérieur de

Mais le plus gros canon de l'indépendance en ce moment est Jacques Parizeau, installé sans opposition à la tête d'un Parti Québécois à la recherche de sa raison d'être.

La souveraineté de Parizeau

Homme de finances, M. Parizeau appuie son projet sur ce qu'il appelle la garde montante.

Messieurs Lortie (Provigo), Lemaire (Cascades) seraient la preuve que les Québécois sont assez grands pour se gouverner eux-mêmes. Partisan du libre-échange, M. Parizeau parle plus d'indépendance que de justice sociale. Dans le projet de libre-échange, qu'advient-il des visions sociales que les Québécois-es entretiennent? Les lois qui nous gouvernent seraient celles du marché et de l'entreprise privée (qu'elles soient

québécoises ou autres, qu'est-ce que ça change, dans le fond?)

Comme on peut le constater, il y a probablement autant d'idées d'indépendance que de gens qui ont voté oui en 1980. Cela nous amène à dire que c'est un mets qu'on est mieux d'aller chercher au comptoir parce qu'on ne peut pas prévoir comment il nous sera livré.

Patrick Nicol

Du français, s.v.p.



photos de François Wera

L'article 58 de la Charte de la langue française dit que l'affichage public et la publicité commerciale doivent être faits uniquement en français. Malgré cela, plusieurs commerces continuent d'afficher en anglais seulement ou dans les deux langues. Cet article de la loi est présentement contesté en Cour suprême, mais jusqu'à ce qu'une décision soit rendue, il demeure illégal d'afficher publiquement dans une autre langue que le français. Pour déposer une plainte, on peut se procurer des formulaires à l'Office de la protection de la langue française.

ses pages une lettre ouverte clairement méprisante et haineuse envers les Québécois-e-s. Cette lettre était écrite en anglais. Toutefois, si cette lettre avait été écrite en français, sans aucun anglicisme, par le même anglophone, aurions-nous réglé le problème?

Bien que la langue soit déterminante dans la globalité de la question nationale, on voit qu'elle n'en est pas le seul élément. Le problème reste fondamentalement social et son centre demeure le même: Comment la majorité francophone et la minorité anglophone pourront-elles cohabiter de façon positive au Québec?

Historiquement au Québec, les anglophones ont eu des droits et des privilèges que l'on accorde habituellement à des ma-

ajorités bien qu'ils-elles constituaient une minorité. Il est évident que les changements apportés à cette situation peuvent amener des réactions. En effet, il n'est jamais facile de perdre des choses que l'on croyait acquises même si elles nous venaient d'une situation injuste. Il faudra néanmoins que les anglophones réalisent qu'ils-elles sont minoritaires dans une province francophone et ils-elles devront s'adapter à cette réalité.

De plus, les anglophones au Québec sont une minorité des mieux traitées. Effectivement, ils-elles sont enviés par les membres des minorités francophones hors Québec. C'est pourquoi on peut s'étonner des propos tenus par M. D'Iberville-Fortier lorsqu'il a déclaré que le Québec humiliait sa minorité

anglophone. Heureusement, plusieurs anglophones, conscient-e-s de la réalité québécoise et de la menace d'assimilation de notre peuple ont clairement dit qu'ils-elles étaient content-e-s de vivre dans la culture québécoise et qu'ils-elles ne se sentaient pas du tout humiliés-e-s. Monsieur D'Iberville-Fortier a dit une ânerie mais sa bêtise aura au moins eu le mérite de reposer une question à laquelle on ne semblait plus réfléchir et de nous amener à constater que certain-e-s anglophones sont beaucoup plus ouverts-e-s qu'ils-elles l'étaient il y a quelques années.

Liane Flibotte

Naître ou ne pas naître au Québec

Là n'est pas la question!

Depuis quelques années, la question de la dénatalité au Québec se pose et se repose. Allons-nous nous éteindre? Pourquoi les Québécoises n'ont-elles plus d'enfants? Que pouvons-nous faire pour remédier à ce problème?

Un vrai problème...

La conjoncture économique est un élément influençant la décision d'avoir des enfants. Les parents potentiels ayant une certaine qualité de vie ne sont pas toujours prêts à la sacrifier pour l'arrivée d'un enfant. Étrangement, c'est encore dans les milieux défavorisés que l'on retrouve le plus d'enfants. Dans les ménages où les deux conjoints travaillent, il leur est souvent difficile de sacrifier l'avancement de leur carrière à la naissance d'un enfant. L'argent n'est donc pas la seule raison à la dénatalité, du moins pas pour tout le monde!

On remarque que la question de la dénatalité se pose à un moment où l'individu devient le centre du monde. Nous croyons que nous pouvons faire un lien entre le fait d'avoir des valeurs collectives et la volonté de se reproduire, de même qu'entre l'individualisme et la volonté de ne pas avoir d'enfants.

...De fausses solutions

Au Québec, le problème se pose de façon plus aiguë. Non seulement avons-nous à équilibrer l'individuel et le collectif, mais il faut en plus choisir quelle collectivité.

Pour régler la question de la dénatalité, certain-e-s accueillent les immigrant-e-s comme solution alors que d'autres, par ignorance ou par racisme, veulent qu'on cesse d'admettre des immigrant-e-s au Québec.



*Vivre au Québec,
c'est parler tout haut
et bien fort le français.*

*J'adhère au
Mouvement estrien
pour le français.*

821-7251



Nous croyons que ces deux approches sont erronées.

Les immigrant-e-s ne régleront pas la question de la dénatalité au Québec. Premièrement, notons que 60% des immigrant-e-s sont d'origine européenne, cette même Europe aux prises, elle aussi, avec un problème de dénatalité. Deuxièmement, les immigrant-e-s appartenant à l'autre 40% et venant de cultures où la reproduction est importante, s'intègrent rapidement, prennent notre rythme, et à la deuxième génération, adopteront probablement les mêmes attitudes. Nous avons toujours fait appel aux immigrant-e-s pour des tâches spécifiques (certaines récoltes plus difficiles, construire des chemins de fer, etc.), ne leur mettons donc pas la natalité sur les épaules et cessons de jouer les grands cœurs alors que l'immigration nous a toujours servis, ceci ne niant pas qu'elle serve aux immigrant-e-s aussi.

Une question de volonté

Même si l'immigration comporte des risques dans son contexte actuel au Québec, il ne faut

pas ici devenir racistes puisque les dangers rencontrés sont vite réglés avec une intégration adéquate qui pourrait s'avérer enrichissante pour tout le monde.

Partons de la base suivante: le Québec est un territoire francophone entouré d'une Amérique du Nord à dominance anglophone. Le peuple québécois a aussi, comme tous les autres peuples, une culture et une façon de vivre qui lui sont propres. La seule façon d'assurer la survie de l'identité collective québécoise, c'est de se garantir de notre territoire, notre langue et notre culture.

Il faut donc transmettre à tous les habitants et toutes les habitantes du Québec la volonté de préserver ces trois éléments essentiels à l'empêchement de notre assimilation, que l'on parle français, anglais ou une autre langue.

Notre droit à l'identité nationale doit être protégée par une loi afin de s'assurer de son respect. Nous pensons que le retour de la loi 101 dans sa version originale d'avant la charte (immigrant-e-s à l'école française, affichage public uni-

lingue français, etc.) est essentiel et urgent. Parallèlement à cette loi, il faut offrir aux nouveaux Québécois et nouvelles Québécoises des moyens d'accueil et d'insertion culturelle afin qu'ils-elles puissent partager notre langue et notre culture de même que notre envie de vivre ici, au Québec. Ceci ne signifie pas qu'on doive empêcher les immigrant-e-s de parler leur langue entre eux-elles à l'école (ça s'est fait à Montréal!) ou prendre quelque

mesure stupide de ce genre, mais cela signifie tout simplement que si l'on veut vivre au Québec, on doit pouvoir communiquer en français dans cette culture qui est tellement plus riche que le plat d'bines et la ceinture fléchée.

Anne-Marie Aduriz
Liane Flibotte

Pour rejoindre les gens du quartier :

La publicité informative

d' **ENTRÉE LIBRE**

187 rue Laurier, local 310
Sherbrooke J1H 4Z4
821-2270

Notre électricité et son exportation

Depuis un certain temps, on entend parler de la Phase II de la Baie James, de ces constructions de nouveaux barrages hydro-électriques en vue de l'exportation vers des états américains ou autres provinces canadiennes.

Au premier coup d'œil, les ventes de notre électricité peuvent réjouir plusieurs personnes. Celles-ci pensent possiblement aux profits financiers et à la baisse du chômage qu'amèneraient ces ententes ou contrats. Or, on doit préciser qu'il s'agit plus souvent qu'autrement d'emplois temporaires. Quant aux termes des contrats que signe le Gouvernement du Québec, principal actionnaire d'Hydro-Québec, ils doivent être respectés. Par exemple, une entente récente avec l'Île du Prince-Édouard est conditionnelle à une acceptation du Nouveau-Brunswick qui verrait son territoire traversé par des lignes de transmission. Il en sera sûrement de même au Québec où le gouvernement expropriera des terrains pour desservir nos voisins américains.

Outre cette multiplication de fils et pylônes, ces exportations entraîneront encore de nouveaux complexes et barrages. Par le fait même, surviendront détournements de cours d'eau, disparitions de variétés de poissons, mortalité animale, etc. Une fraction de la population, autochtone ou non, devra

s'adapter à ces changements qui bouleverseront les habitudes de vie. Sans s'opposer à la Phase II de la Baie James et à l'impact écologique, les syndiqué-e-s technicien-ne-s, métiers et bureaux d'Hydro-Québec (SCFP) craignent que le gouvernement intervienne une fois de plus quant au choix du responsable des travaux. La compagnie ne veut s'associer à l'entreprise privée que si elle-même ne possède pas ou plus l'expertise nécessaire.

D'autre part, pour vendre notre électricité, on doit emprunter de grosses sommes aux Américains; une dette actuelle déjà très difficile à combler. De plus, vu l'éloignement des lignes, le risque de panne est davantage élevé. Le Québec se verra donc dans l'obligation de leur venir en aide en prêtant l'énergie de nos contribuables. Ceux-là mêmes à qui on vend présentement l'idée que la qualité de la vie moderne est directement reliée à l'électricité, à la dépense énergétique.

Il faut se demander si ces ventes permettraient de faire baisser la facture des contribuables quand on la voit sérieusement grimper. Rappelons-nous que le mandat premier d'Hydro-Québec était de vendre l'électricité au meilleur prix possible, et non de payer les intérêts en vue de contrats futurs. Actuellement, c'est ce que nous faisons, nous payons les intérêts des sommes empruntées pour la Phase I.

La première Baie James nous a donné beaucoup d'énergie, même beaucoup trop; il a fallu exporter puisque la demande québécoise n'était pas assez forte. Même que la hausse de cette demande, minime depuis 1980, se stabilise depuis quelques années. La Phase I n'ayant pas été exploitée à fond, la Phase II s'instaura alors qu'Hydro-Ontario s'assume bien, que les Maritimes ne constituent pas un gros marché, et que le Nord-Est des États-Unis qui, recevant déjà

l'hydro-énergie, en est la cible centrale. L'exploitation des prochains complexes entraînera une dépendance envers les États-Unis puisqu'on peut toujours s'attendre à ce qu'ils nous tournent le dos en ne respectant pas ou plus des ententes contrées ou non. Lorsqu'on se doit d'exporter, on ne détient jamais le gros bout du bâton. Lorsqu'on doit se tourner vers un seul principal acheteur, c'est encore plus désastreux.

Benoît Martin



Dessin de Carmen Aduriz

Privée ou collective ?

DOSSIER

S'il existe une question à débat à l'heure actuelle (bien sûr, mise à part la «démision» de Jean Perron comme entraîneur du Canadien...), c'est le rôle de l'État dans notre société et plus particulièrement dans le domaine économique. Au Québec, cette question prend une dimension toute particulière à cause de la question nationale (vous savez, le fait français, oh s'cusez! québécois en Amérique du Nord).

En partant de loin...

Une étude d'Yves Bélanger¹ sur le développement historique des entreprises québécoises démontre que celles-ci étaient relativement dynamiques au début de la Confédération. Cependant, elles sont rapidement mises en minorité lors de la récession de 1876-1896. Le début du processus de concentration des entreprises (monopolisation) profite surtout aux entreprises anglophones qui sont plus grosses, plus diversifiées et mieux financées.

Après une bonne période en 1896-1920, le même phénomène se produit à l'occasion des crises qui se succèdent de 1921-1939 (les années dures). Bélanger souligne que «l'entrepreneurship québécois naissant est littéralement décapité» (p. 155) sauf dans certains secteurs comme le bois, l'agro-alimentaire, le cuir et les produits métalliques. Puis, l'économie de l'ensemble de l'Amérique du Nord, y compris le Québec, connaît une période de prospérité. Cependant, le Québec traîne de la patte et ce, plus particulièrement par rapport à l'Ontario.



photo de François Wera

C'est grâce à l'intervention de sociétés d'État que des compagnies comme Proviso ont pu naître et prospérer.

En passant par...

Mais dans la décennie des années 60, voilà que le Québec sort du carcan duplessiste et prend son virage «moderniste»: c'est ce qu'il est convenu d'appeler la «révolution tranquille» (tellement tranquille qu'elle s'est sûrement endormie...). C'est

ainsi que l'État québécois intervient directement sur le terrain économique par la création de sociétés à caractère mixte état/entreprise privée (Société générale de financement), d'investissement (Caisse de dépôt), d'exploration et d'exploitation des ressources naturelles (Rexfor-forêt, Soquip-pétrole, Soquem-mines) et, évidemment l'Hydro-Québec. Ce développement de l'intervention de l'État dans le domaine économique se poursuit dans les années 70 en réorganisant les sociétés d'État existantes ou par la création de nouvelles sociétés; Pétromont, Société nationale de l'amiante, Régie de l'assurance automobile, etc.

Remise en question

Cette intervention dans le domaine économique par l'État a permis de consolider l'économie québécoise en réorganisant des secteurs en perte de vitesse, en suscitant de nouvelles activités économiques et en épaulant certains secteurs jugés essentiels au développement du Québec. C'est ainsi que certaines entreprises privées doivent leur naissance ou leur croissance aux interventions de sociétés d'État. Que l'on pense à Proviso, Forano, Papiers Cascades, Culinar, Domtar, etc.

Mais voilà que le gouvernement s'est engagé dans une voie de privatisation de certaines entreprises d'État. Ces privatisations reposent sur le parti pris du gouvernement pour la libre entreprise (vous savez, au plus fort la poche...) et la volonté de réduire rapidement le déficit budgétaire. Pourtant, nous pouvons constater que l'État est intervenu justement parce que la libre entreprise délaissait les secteurs moins rentables. Le gouvernement a donc rationalisé, réorganisé et rentabilisé certaines entreprises ou certains secteurs en difficulté puis... les a revendus.

Malgré le fait que les entreprises privées du Québec se montrent plus agressives sur le marché, on peut s'inquiéter de la possibilité réelle de résistance par rapport à la mainmise étrangère sur notre économie et ce, surtout dans le cadre du libre-échange. L'État a favorisé le développement de notre économie à partir des ressources humaines et financières du Québec et doit continuer dans ce sens et non privatiser à tout vent comme il le fait maintenant. Cette orientation contribue à la liquidation de notre patrimoine économique et social et à un affaiblissement du potentiel d'affirmation nationale du Québec.

Cependant, malgré les aspects positifs de l'intervention de l'État au Québec dans le domaine économique, il faut prendre conscience qu'il basera toujours son action (intervention ou non) sur les besoins du «marché libre» et selon la loi de la «libre concurrence», (c'est-à-dire sur les besoins des entreprises. Cette

situation continuera tant et aussi longtemps que le contrôle de l'État et de l'ensemble de l'économie ne se fera pas en fonction des besoins véritables de l'ensemble de la population mais en fonction des besoins d'une minorité qu'elle soit américaine,

canadienne-anglaise ou québécoise. Dans l'immédiat, nous devons donc renforcer le potentiel économique du Québec et s'opposer au démantèlement des entreprises et sociétés d'État, moyens importants pour mieux contrôler notre dévelop-

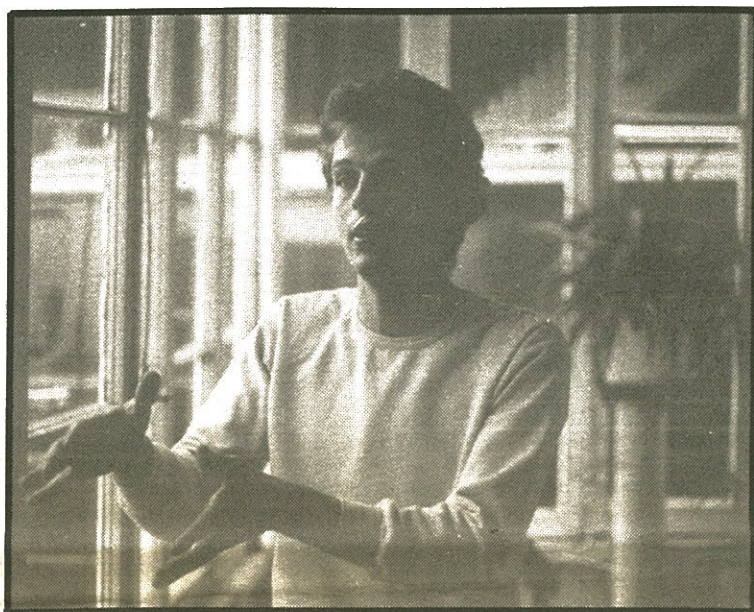
pement collectif...

Normand Gilbert

1. Yves Bélanger, «L'entreprise québécoise: développement et dynamique contemporaine», thèse de doctorat, Département de sciences politiques de l'Université du Québec à Montréal, 1985.

Jeunes indépendantistes

Nous avons demandé à des jeunes de nous parler de l'indépendance, voilà ce qui en est sorti.



Autant l'admettre tout de suite, je n'arrive plus à m'accrocher au nationalisme que m'ont proposé les années 70. Trop idéologique, pas assez pratique, ce sentiment semble s'être plutôt mal adapté aux nouvelles tendances qu'affichent les Québécois-es depuis le référendum.

Le «Gens du pays» qui rassemblait jadis les foules, parvient à peine à soutirer quelques soupirs nostalgiques dans un climat pour le moins indifférent, tandis que la fleur de lys, symbole du peuple en devenir, se voit aujourd'hui confinée à garnir les devantures des édifices gouvernementaux. En fait, je crois bien que le nationalisme est appelé à se conformer au nouveau visage du Québec s'il ne veut pas sombrer dans le folklore.

Il serait d'ailleurs temps qu'on cesse de nous chanter les vertus de la race alors qu'un bon nombre d'immigrant-e-s attendent qu'on reconnaisse leur présence. Que l'indépendance ne repose plus sur un drapeau mais sur un projet de société reflétant nos aspirations de justice sociale, de respect des individus et d'une honnête administration de nos ressources.

Je suis toujours aussi indépendantiste, mais je refuse d'asseoir mes convictions sur un principe aussi aléatoire que le patriotisme égocentrique que m'a légué la génération qui m'a précédé.

Serge Denis

«Penser libération du Québec, ce n'est pas rêver d'utopie. C'est avoir une perspective réaliste de l'avenir des francophones au Québec. Nation conquise, opprimée culturellement et économiquement, les francophones du Québec ont vu leur oppression inscrite dans la trame même de l'État canadien. Soyons clairs, la fédération canadienne ne peut exister sans qu'une part importante de la population soit exploitée. La domination politique du Québec est nécessaire au maintien de l'hégémonie pan-canadienne. La perspective indépendantiste au Québec, en lien avec la lutte pour le socialisme et l'égalité entre les femmes et les hommes s'inscrit donc comme une nécessité première pour les Québécoises et Québécois, comme une priorité d'ordre stratégique de tout premier plan.»

Manon-Ann Blanchard

Si je veux l'indépendance?... Encore cette question après huit ans. Bien sûr que j'y crois, mais sûrement moins qu'en 1980.

La question se pose de moins en moins parce que le peuple québécois français devient de plus en plus minoritaire au Québec. Qu'est-ce que l'indépendance d'aujourd'hui aurait comme convictions?... Le français devrait-il être LA question? Croire à l'indépendance! Mais laquelle?

Stephan Fouquet

Oui. Je crois encore à l'indépendance du Québec. Mais il me semble que depuis le référendum, tout est à refaire. C'est comme si on avait été tout près et... Zoom! Trop tard, c'est passé. Pour moi, l'indépendance reste souhaitable; les enjeux culturels et économiques sont de plus en plus pressants. Raisonnablement, logiquement, oui mais il manque la passion d'avant '80. C'est comme si on ne voulait plus prendre le risque d'y croire, comme si c'était devenu un peu ridicule, démodé. Ou peut-être est-ce simplement qu'on est encore trop loin pour recommencer à s'énerver...

Carmen Aduriz



**POUR UN AVENIR
À NOTRE FAÇON**

**CONSEIL CENTRAL
DES SYNDICATS
NATIONAUX
DE SHERBROOKE**

Nos grands et petits écrans

Connaissiez-vous la différence entre, d'une part les films et vidéos qu'on vous offre au cinéma et dans les clubs vidéo, et d'autre part les céréales ou les sortes de pain qu'on vous offre à l'épicerie? Vous trouvez pas??? la différence en est une de mise en marché, de différenciation des besoins et des goûts des consommateurs. À Vancouver, il y a des céréales et des sortes de pain qui n'existent pas au Québec et vice versa parce que les goûts des consommateurs sont nettement différents et que les compagnies doivent en tenir compte.

Quant aux cinémas et clubs vidéo, qu'on soit à Vancouver, Toronto, Sherbrooke ou Montréal et pratiquement partout aux États-Unis, on nous offre à peu de choses près le même menu culturel, qu'il soit en anglais ou traduit en français. On assiste même à des lancements de films simultanés à travers toute l'Amérique du Nord; c'est comme si les cinémas prenaient pour acquis que tous les Américains, les Canadiens et les Québécois auront le goût de voir (ou plutôt iront voir) le même film (lancement de Rambo 3 - par exemple, un lancement qui a eu lieu à l'échelle continentale).

Le goût de... ou pas le choix...

Ouais... on est donc pogné pour visionner à peu près tous les mêmes films... Par contre, on peut choisir vraiment entre le pain blanc, le six grains... Finalement, c'est-tu qu'on a tous vraiment les mêmes goûts ou encore qu'on n'a pas le choix puisqu'il n'y a que cela? Puis, si on a vraiment tous les mêmes goûts, ça vient d'où cela? C'est-tu qu'à force de ne pas avoir le choix, on en est venu à aimer cela les films d'Hollywood? ...ou encore on naît comme ça avec l'amour des films à grand déploiement? La poule ou l'œuf... lequel qui y était le premier??? En fait, la réponse relève de l'économie et se situe au niveau des monopoles qui existent chez: - les propriétaires de salles de cinéma - les gros distributeurs de films qui de un, s'approprient les droits de distribution d'une énorme quantité de films et de deux, exigent que leurs films soient diffusés dans le plus grand nombre de salles à la fois et qui, par là, les monopolisent.

Du fait que peu de compagnies contrôlent la distribution des films et la programmation des salles, il leur est facile sur un long terme de créer chez le public des goûts bien particuliers et d'en arriver à lancer des modes (par exemple les films d'horreur: Friday the 13th, Freddy, etc.)

Actuellement la mode, ou plutôt ce que l'on nous offre avec les «Beetle Juice, Broadcast News, Police Academy» est nettement américain de provenance et ce avec toutes les attitudes,

styles de vie et valeurs qui vont avec...

Les gros du culturel

Les gros distributeurs américains tels que Columbia Pictures, MGM / United Artists, Twentieth Century-Fox, Universal, Warner Brothers, Buena Vista International, Embassy Pictures et Orion Pictures (tiré de «This Magazine», oct./nov. 1986) gagnent à eux seuls 50% des profits mondiaux reliés aux films, (quelques \$2 milliards dont \$500 millions en provenance du Canada). De plus, ceux-ci fournissent 75% des programmes de T.V. importés dans le monde (de quoi créer chez les auditeurs des goûts pour le cinéma américain). Toujours selon «This magazine», en 1983 au Canada, il y avait 97 compagnies de distribution de films dont dix d'entre elles (américaines) contrôlaient 67% de l'ensemble du marché et gagnaient 97% des profits encourus.

Les gros de l'industrie cinématographique américaine sont représentés par «the Motion Picture Association of America» ainsi que par sa branche d'exportation (MPAA et MPEAA). C'est cette association qui assure l'hégémonie culturelle américaine à travers le monde et ce, en exerçant toutes sortes de

pressions auprès des gouvernements, en achetant les droits de distribution de films étrangers, s'assurant ainsi que lesdits films ne seront pas en compétition avec les produits de leur association. Et quand un pays s'oppose à ses actions (en imposant qu'un % minimal de temps d'antenne à la T.V. soit réservé pour des produits culturels nationaux de leur pays), l'association MPAA peut, par le biais du département d'état américain, les menacer de représailles économiques.

C'est cette même association qui s'oppose depuis des années aux efforts du Québec à offrir à sa population un produit francophone et à protéger sa propre industrie culturelle.

Et Sherbrooke

À Sherbrooke, on a maintenant quatre cinémas avec un total de 8 salles. La chaîne Famous Players est propriétaire du cinéma du Carrefour, Cinéplex-Odéon est propriétaire du Capitol et fait la programmation du cinéma Belvédère. Finalement, la Maison du cinéma qui est indépendante.

Famous Players et Cinéplex-Odéon sont, en fait, des extensions des gros de l'industrie

culturelle américaine puisque ceux-ci en ont pratiquement le contrôle. C'est ainsi qu'avec l'expansion constante de ces deux grandes chaînes de cinéma, les gros distributeurs / producteurs de films américains s'imposent, d'une part en ne distribuant que les films de leur choix et d'autre part, en mobilisant la presque totalité des écrans disponibles à travers le pays (Sherbrooke inclusive-ment). Quant à la Maison du cinéma, celle-ci doit aussi faire appel à des distributeurs... mais doit faire face à des contraintes que ne connaissent pas les autres propriétaires; en effet, pour Famous Players et Cinéplex-Odéon, la programmation et la publicité (posters, photos pour journaux, etc.) sont conçues d'avance et proviennent des bureaux nationaux (Montréal, Toronto). Les gérants de ces deux cinémas ne peuvent pas faire grand-chose quant au choix de ce qu'ils présentent; parfois, ils peuvent intervenir pour accélérer le remplacement d'un film qui ne pogne vraiment pas ou encore pour organiser une grosse promotion sur demande du distributeur.

Et les vidéos...

D'accord vous me direz, y a toujours les vidéos si t'as le goût de voir autre chose... Ouais,

c'est vrai, le choix y est beaucoup plus grand quoique encore là, les gros distributeurs sont les mêmes que ceux des films. Aussi, les propriétaires de clubs vidéos auront surtout en magasin des produits qui se louent beaucoup et qui sont connus du public. Très peu de clubs en ville mettent à la disposition du public des produits différents et moins commerciaux (classiques, films européens, opéras...). Les gens louent surtout ce qu'ils connaissent (ou ce qui s'en rapproche) et puisque le cinéma, la télévision, la promotion-publicité et même la musique à la radio ne leur fait connaître qu'un certain type culturel, ils s'y identifieront et consommeront surtout des produits culturels commerciaux et en grande majorité américains.

Malgré tout, il y a quand même moyen d'avoir de la variété culturelle dans tout cela... par exemple en étant membre de plusieurs clubs vidéos (les abonnements sont souvent gratuits)... Vous aurez alors un plus grand choix d'alternatives. Quand au cinéma, suffit d'être plus critique quant à son choix... Finalement, y a autre chose que la cinéma... mais là... c'est une autre histoire et il faudrait voir qui contrôle quoi...

André Bourget

Lac Meech: Des nuages à l'horizon

Qu'est-ce que l'Accord du lac Meech? Selon un sondage Gallup, 66 pour cent des Canadiens ne sont pas familiers avec l'accord. Cet article se veut un éclaircissement à cette question fondamentale.

Le 30 avril 1987, le premier ministre Brian Mulroney et ses 10 homologues provinciaux se sont réunis au lac Meech. L'accord qui en est ressorti permet le rapatriement du Québec dans la Constitution canadienne. La belle province est absente depuis le Canada Bill de 1981, de P.E. Trudeau.

L'accord, semble-t-il, ne comporte aucune garantie sur trois points importants: les pouvoirs, la langue et la notion de société distincte. L'Accord du lac Meech constitue-t-il un danger pour l'identité québécoise?

La question des pouvoirs

La formule Meech ne porte pas atteinte aux pouvoirs réels et aux objectifs nationaux du Parlement fédéral. L'accord ne change rien à la répartition des compétences. Les amendements apportés à la Constitution donnent voix aux provinces lors des nominations des sénateurs et des juges de la Cour suprême du Canada. Ils accordent davantage de pouvoir aux provinces en matière d'immigration.

«Deux poids, deux mesures»

Les dispositions de la Charte de la langue française seront dorénavant soumises à l'interprétation de l'accord. Le Québec pourra-t-il encore imposer sa volonté en matière linguistique?

Qu'en est-il des droits linguistiques concernant les minorités anglophones du Québec et francophones hors-Québec? Les premiers étant «présents» au Québec alors que les seconds «ne sont pas limités au Québec». Cette interprétation prend la forme du traditionnel «deux poids, deux mesures». Il faut en conclure que les francophones hors-Québec sont fort mal protégés.

Société distincte

Les amendements apportés à la Constitution reconnaissent le caractère distinct du Québec. Cependant, cette reconnaissance ne donne aucun pouvoir supplémentaire à la province. C'est que la dualité anglo-francophone est une «caractéristique fondamentale» de la Constitution

canadienne alors que la «société distincte» ne l'est pas.

Parmi les objections soulevées face à cet accord, on relève la crainte d'un affaiblissement des droits des femmes et des mino-

rités ethniques. Les provinces ont jusqu'au 24 juin 1990 pour entériner l'accord. Faute de quoi, le projet d'entente du lac Meech n'aura plus cours.

Christian Nicol

DISTRIBUTIONS D.L. Enr.

Denis Lafond, prop.



CIRCULAIRES • CATALOGUES
JOURNAUX • ÉCHANTILLONS

(819) 567-1660

399, chemin Cochrane, Compton (Québec) J0B 1L0
Entrepôt: 1525, rue Dunant, Sherbrooke (Québec) J1H 5N6

LA TABLE RONDE DES



187, rue Laurier, local 314,
Sherbrooke, Qué., J1H 4Z4

tél: (819) 566-2727

- Un lieu d'échange et une occasion de se solidariser.
- Une ressource au service des groupes populaires.

L'Afrique du Sud et vous



L'Afrique... l'Afrique de l'Ouest, de l'Est, du Nord et n'oublions pas l'Afrique du Sud. Ce dernier, l'Afrique du Sud, n'est qu'un pays parmi plusieurs dans la région sud du continent africain; un pays pourtant qui inquiète et dégoûte bien des gens à cause de son système gouvernemental fondé sur le racisme. Un racisme qui est maintenant institutionnalisé par le Parti national, le parti politique de droite qui est au pouvoir depuis 1948.

L'Apartheid

Imagine un pays où à la naissance tes droits sont déterminés selon la couleur de ta peau. Tout ce qui touche ta vie, ta santé, ton éducation, tes emplois, tes loisirs, ta famille, tes ami-e-s, tes rêves seraient affectés par un système qui sépare les gens selon leur couleur. Voilà un aperçu de l'apartheid, un mot afrikaans qui signifie «séparation». Dans un document venant du Centre contre l'Apartheid des Nations-Unies, on remarque que «Le racisme institutionnalisé qu'est l'apartheid pousse cette obsession de la prétendue existence de différences à de telles extrémités qu'il classe les êtres humains «blancs» et «non blancs» comme s'il s'agissait d'espèces différentes.»¹

Conditions déplorables

À cause de l'apartheid, les 24,7 millions de citoyens et citoyennes noir-e-s subissent de graves injustices tout au long de leur vie. Certains mécanismes constitutionnels assurent le contrôle politique, culturel et économique de la minorité blanche. Les Africains du Sud noirs sont forcés d'habiter certains endroits choisis par le régime au pouvoir, ils profitent peu de la richesse nationale, ils n'ont pas le droit de vote, l'éducation est payante et souvent inadéquate, ils souffrent de maladies telles la tuberculose et la malnutrition, les services tels que l'eau courante, l'électricité et les routes sont, dans bien des cas, non existants, ils sont souvent arrêtés, détenus et torturés sans raison et sans procès, leur travail est très exigeant sur le plan physique et peu rémunéré et finalement, les citoyen-ne-s noirs de l'Afrique du Sud n'ont aucune voix politique «légal» au niveau national.

Désinformation

Le gouvernement de l'Afrique du Sud mène depuis plusieurs années une campagne de désinformation dans les médias à l'étranger. Il nous fait croire qu'il veut bien intégrer les

«leaders» noirs au sein de la politique nationale et qu'il a l'intention d'introduire des réformes dans le but d'améliorer les conditions de vie et les droits des citoyen-ne-s noirs. Mais QUAND? Il nous dit qu'il faut y aller lentement mais l'oppression et la censure du peuple noir continuent; les injustices et les horreurs de l'apartheid sont nombreuses et on se demande jusqu'à quel point le parti national de M. Botha et compagnie ont à cœur les intérêts des Africains du Sud noirs.

Un régime à dénoncer

Le gouvernement canadien a déjà dénoncé l'apartheid et a approuvé certaines sanctions économiques afin de mettre de la pression sur le gouvernement de l'Afrique du Sud. Il faut faire davantage. Les gens noirs de ce pays ont besoin du support des gens venant d'autres pays. On peut aider en dénonçant personnellement l'apartheid, en encourageant le gouvernement canadien à imposer des sanctions globales, obligatoires et immédiates contre l'Afrique du Sud.

Steve Biko, un ancien leader noir du Mouvement pour les droits et libertés civils a écrit: «Nous voulons vivre dans une

société non-raciale, juste et égalitaire dans laquelle la couleur, la religion et la race ne formeront plus des points de référence.»² Il reste encore du travail à faire avant qu'une telle société se réalise en Afrique du Sud. Soyons solidaires avec tous ceux qui luttent pour la justice en Afrique du Sud; pourquoi pas en le faisant savoir à nos représentant-e-s politiques. Par exemple, vous pourriez re-

produire ou vous inspirer de ce texte proposé ci-dessous et envoyer le tout dans une lettre personnelle adressée au Ministre des affaires extérieures.

Jocelyne MacMillan

Sources:

1. Centre contre l'Apartheid, Nations Unies, Août 1982
2. Steve Biko, *I Write What I Like* A Selection of His Writings, Harper & Row 186
3. Liberté, Carrefour de Solidarité Internationale, Sherbrooke.

M. Joe Clark
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures
Chambre des Communes
Ottawa, Ont.
K1A 0A6

(Pas besoin de timbre!)

Monsieur Clark,

À titre d'électeur/trice, j'aimerais apporter mon appui aux sanctions adoptées jusqu'à maintenant par le Canada contre l'Afrique du Sud.

Cependant, il est important d'aller plus loin; c'est pourquoi, je vous demande d'informer le gouvernement canadien de la nécessité d'imposer des SANCTIONS GLOBALES, OBLIGATOIRES et IMMÉDIATES contre l'Afrique du Sud.

De plus, je demande au gouvernement canadien de soutenir les pays de la ligne de front qui subissent quotidiennement des agressions armées venant de l'Afrique du Sud.

Je vous remercie

Glassnost: Faut-il croire Gorbatchev?

Devant l'opinion internationale, le leader de l'URSS, M. Michael Gorbatchev fait figure de réformateur. Ce leader jeune, souriant et bon communicateur se présente comme le Kennedy de l'Union soviétique. Faut-il le croire?

À première vue, les maîtres-mots de la réforme Gorbatchev ont quelque chose de charmant pour l'oreille. La Glassnost (ouverture) est supposée abolir la loi du secret, si puissante en URSS alors que la Perestroïka (restructuration) guérirait l'économie soviétique de son improductivité légendaire. Si les premiers résultats semblent encourager, il faut limiter notre enthousiasme. En effet, une analyse plus poussée nous amène à cerner les limites du changement promis.

D'abord, l'ABC du marxisme contient la donnée suivante: tout peuple opprimé finit par entreprendre sa libération. Après soixante-dix (70) ans d'un régime oppressif, les soviétiques sont donc mûrs pour un changement. Il faut comprendre que les changements contrôlés d'en haut ont pour but de devancer d'autres changements, incontrôlables ceux-là, qui pourraient venir d'en-bas. En amorçant ces politiques, le pouvoir soviétique espère redonner espoir à ceux et celles qui souhaitent encore un État conçu en fonction des travailleurs-euses.

Glassnost

Jusqu'à où le régime soviétique peut-il se payer la transparence? Le fait que les erreurs passées ont été avouées et que certaines œuvres interdites refont surface sont des concessions très minimes au paradis des travailleurs. La presse retrouve sa liberté, dit-on, les artistes et les intellectuels sont invités à s'exprimer, on appelle même à la démocratisation. Attention, quand on parle de démocratisation, on parle de démocratiser les structures déjà en place, parti communiste en tête. En effet, les débats doivent se tenir à l'intérieur des canaux officiels et non par la création de nouveaux partis, ce qui augmenterait la qualité et la profondeur des débats.

La transparence nous informera-t-elle sur les privilèges des classes dirigeantes? Sur le traitement des prisonniers d'opinion? Permettra-t-elle aux insatisfaits de partir?... Gorbatchev ira-t-il jusqu'à menacer les élites en place? La vieille garde le laissera-t-elle faire?

Perestroïka

L'assainissement de l'économie soviétique s'impose. En effet, la deuxième puissance mondiale est incapable de nourrir convenablement ses habitants (les USA non plus, mais pour d'autres raisons). L'insatisfaction et la démobilisation des travailleurs-euses est aussi célèbre en URSS que la lourdeur de la bureaucratie. Pour améliorer la situation, il est prévu que le peuple retrouvera sa motivation de par sa participation aux décisions... Mais, comme dans les pays capitalistes, celui-ci devra payer le prix de nouvelles privations avant de recevoir quelque chose en

retour. Rappelons que la Perestroïka répond surtout à des besoins économiques (réduire la dette commerciale, entre autres) et qu'elle n'a donc pas comme objectif premier le mieux-être de la population.

Souvenirs

En bref, si le renouveau intellectuel qui flotte en ce moment sur l'URSS est une amélioration, il faut se rappeler que beaucoup reste à faire pour obtenir le gouvernement souhaité par les travailleurs-euses. Aussi, le souvenir des interventions soviétiques en Afghanistan et en Tchécoslovaquie, fait que les gens savent qu'après le vent de liberté, souffle souvent l'orage de la répression. En URSS comme dans les démocraties occidentales, le degré de liberté dépendra toujours du bon vouloir des gouvernements. Lorsque le pouvoir en place est menacé, on réussit à justifier le contrôle des populations.

Patrick Nicol



Un centre régional de ressources multiples au service du Tiers-Monde

Carrefour de Solidarité Internationale

555, rue Short
Sherbrooke (Québec)
J1H 2E6 - Tél.: 566-8595

La St-Jean-Baptiste de 1917

La Société Saint-Jean-Baptiste existe au Québec depuis 1834, et à Sherbrooke, depuis 1858. Tout au long de son histoire, elle a connu des crises plus ou moins graves, reliées à l'histoire et à l'évolution du Québec. En 1834, c'est dans un contexte de crise qu'elle prend naissance: cette crise, la plus grave de l'histoire du Québec débouchera sur la Rébellion de 1837. La S.S.J.B., regroupe alors les hommes parmi les plus progressistes du pays.

Mais, suite à la répression qui succède aux troubles de 1837-38, la Société est interdite par le gouvernement. Quelques années plus tard, elle renaît, mais cette fois sous la houlette du clergé, et à condition qu'elle ne conserve qu'un aspect religieux et apolitique. Elle deviendra alors la Saint-Jean-Baptiste que les plus âgés ont connu, avec son petit garçon frisé et son mouton. À Sherbrooke, dès sa fondation, en 1858, la S.S.J.B., s'est engagée à fond dans cette orientation de neutralité politique. Pourtant, les francophones des Cantons de l'Est étaient certainement les plus menacés du Québec, puisque minoritaires. Mais la stratégie de l'élite a été non pas de lutter et de revendiquer, mais plutôt de se faire discrets et conciliants pour ne pas froisser les anglophones: à la limite, cette attitude pouvait se justifier, mais là où cela devient moins compréhensible, c'est que le même comportement s'est perpétué, même après que les francophones soient devenus majoritaires. Le plus bel exemple de cela est celui de la crise de la conscription, en 1917.

Cette crise s'échelonne entre janvier 1917 et la fin de la guerre, c'est-à-dire novembre 1918. Elle atteint son paroxysme au début de l'été 1917, donc durant la période des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste. La question fondamentale était de savoir si le gouvernement fédéral devait ou non procéder à l'enrôlement obligatoire de tous les hommes. Mais, très rapidement, cette question n'est devenue qu'un prétexte pour laisser éclater tout le racisme anglophone contre les Canadiens-français. En effet, pour diverses raisons, le Québec fait rapidement front commun contre la conscription; il n'en fallait pas plus pour que, dans tout le Canada-anglais, dans les journaux, et même à la Chambre de Communes, on se mette à traiter les Canadiens-français de



Pay Your Debt To Your Defenders

Turn Your Luxuries Into Comforts For Those Who Have Sacrificed Most.

"Self-sacrifice, self-denial and service lie at the basis of the highest personal and national development."
— St. Thomas White, Minister of Finance.

Is it nothing to you that men from all round you have sacrificed home and salary, safety and life, to defend your home as well as their own?

Is it nothing to you that their wives and families tremblingly scan each casualty list, and pale at the step of the postman or telegraph messenger?

Can you see others giving their dearest, without feeling that you must do something yourself? Do you wonder what to do?

You can at least save—and lend your savings to the nation. Canada needs every dollar her loyal sons and daughters can spare, to meet the growing expenses of the struggle.

Every dollar you invest in Canadian War Savings Certificates helps the nation to deal generously with those who are defending you.

Certificates in denominations of \$25, \$50 and \$100, repayable in 10 years, may be purchased at any Bank or Money Order Post Office at \$21.50, \$43 and \$86 respectively. This means over 47% interest—making them a profitable as well as a patriotic investment.

The National Service Board of Canada,
OTTAWA.

Cette annonce est parue dans Le Record du 16 juin 1917.

lâches et de traîtres, à publier les calomnies et les mensonges les plus bas.

À Sherbrooke, c'est dans les journaux locaux que la lutte est la plus visible, «La Tribune», libérale et conscriptionniste, et le «Sherbrooke Daily Record», conservateur et conscriptionniste, se livrent à une surenchère d'insultes, d'invectives et de menaces. N'oublions pas que nous sommes en 1917, et que les francophones, bien que majoritaires, sont complètement dominés économiquement et politiquement par les anglophones.

Des incidents violents se produisent un peu partout dans la région. Le 18 juin, lors d'une assemblée publique, les francophones demandent au conseil de ville de se prononcer officiellement contre la conscription: ce qu'il ne fera pas, bien entendu.

Plusieurs craignent la guerre civile.

À Québec, le député Francoeur présente un projet de loi, qui sera battu de justesse, pour que le Québec se retire de la Confédération.

Dans ce climat de tension et de violence, on s'attendrait à ce que la fête de la Saint-Jean-Baptiste prenne une tournure toute particulière, surtout à Sherbrooke. Eh bien, non, tout au contraire, les dirigeants locaux se font le plus discrets possible. Ils réussissent le tour de force de prononcer plusieurs discours sans faire la moindre allusion aux événements. L'année suivante, en 1918, alors que la crise persiste, ils iront même jusqu'à annuler complètement les célébrations de la Saint-Jean-Baptiste, pour ne pas, disent-ils, provoquer inutilement leurs «compatriotes anglophones». Pourtant, ceux-ci continuent de

plus belle à manifester leur racisme et à insulter les Canadiens-français. Décidément, le mouton était vraiment l'emblème idéal!

dément, le mouton était vraiment l'emblème idéal!

Roger Blanchette

VOUS ET VOS DROITS

Dans cette chronique, les gens de l'Aide juridique vous proposent d'être juge. Devant les faits exposés, essayez de deviner la décision du juge. Les causes qui vous sont présentées ont déjà été plaidées.

Un immigrant déclaré coupable d'un crime dans son pays d'origine doit-il être expulsé?

FAITS:

Les faits soumis au tribunal sont les suivants:

Un homme demande à être reçu comme immigrant. Lors de l'interrogatoire, il admet avoir déjà été déclaré coupable de vol en Californie. Le fonctionnaire à l'immigration ordonne son expulsion car selon la Loi sur l'immigration, une personne qui admet avoir commis un crime est inadmissible en tant qu'immigrant. Cet homme conteste l'ordonnance d'expulsion.

QUESTION:

L'ordonnance est-elle valide?

DÉCISION:

La Cour a décidé que l'ordonnance d'expulsion n'est pas valide.

MOTIFS:

La Loi sur l'immigration stipule qu'une personne qui admet avoir commis un crime ne peut être reçue comme immigrant. Or, l'homme a avoué avoir été déclaré coupable de vol, il n'a pas admis avoir commis le crime, ce qui n'est pas la même chose. L'ordonnance d'expulsion n'est donc pas justifiée. Le fonctionnaire a commis une erreur que la Cour d'appel est autorisée à corriger.

RÉFÉRENCE:

Stephen Michael Cohen, alias Stephen Gerald Cohen ou Stephen Ira Cohen c. Le Ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, (1974) C.F. 317

Jugement rendu par MM. les juges Thurlow, Hyde et Sheppard de la Cour d'appel de la Cour fédérale.

Me André Collard,
avocat de l'Aide juridique

AIDE JURIDIQUE

— SECTION DROIT CIVIL, DROIT MATRIMONIAL, DROIT DE LA JEUNESSE ET DROIT SOCIAL **563-6122**

(aide sociale, chômage, accident d'auto et de travail)

— SECTION DROIT CRIMINEL **563-4721**

SERVICE 24 HEURES

Des gens en mouvement



Desjardins

Les oiseaux de ville

Êtes-vous de ceux ou celles qui pensent que les souris et les mouffettes sont les seuls êtres vivants (à part vous) à Sherbrooke? Oui? Mes sympathies... Iriez-vous jusqu'à dire que les seules choses ailées en ville sont les moineaux, les corneilles et les vieilles Chevroléts? Sincères condoléances.

Dans notre petite vie urbaine, la présence de la nature est comme celle du Seigneur: impalpable. Le soleil de juin sur l'asphalte, le mûrissement hâtif des déchets au chant des tondeuses sont le genre de choses qui nous font regretter notre vie en forêt, il y a deux cents ans de cela. L'absence de congé raisonnable, de moyens pour prendre de vraies vacances, ou pire, de travail, sont d'autres facteurs déprimants.

Heureusement, une petite consolation s'offre à nous, toute petite, pas plus longue qu'un pied en moyenne. Elle est jaune, bleue, voire rouge feu, et elle chante, encore mieux que votre sœur ou votre mari dans la douche (eh oui, c'est possible!) Le titre m'ayant trahi, je vous dis tout de suite qu'il s'agit des oiseaux, mais pas de ceux de Varsovie, ni même d'oiseaux de malheur, mais de ceux que je vois, moi, trop occupé pour sortir de la ville.

Couche tard et lève tôt, ma journée commence et finit avec le chant du merle d'Amérique ou, si vous préférez, le rouge-gorge, celui que l'on voit sur les billets de deux dollars. Parlant d'argent, le martin-pêcheur, celui que l'on voit sur les cinq piastres, est présent au centre-ville de Sherbrooke. Parc Jacques-Cartier, parc St-François, on l'entend frôler l'eau, chantant (c'est triste comme comparaison) une mitrailleuse de petit calibre. Le dernier que j'ai vu était majestueusement perché au-dessus de la rivière. Moi, debout, sur le pont Aylmer, j'ai oublié mon rendez-vous pendant une bonne minute.

Tant qu'à parler d'argent, disons que les meilleures choses dans la vie sont gratuites, et que le plaisir de voir ce bel oiseau

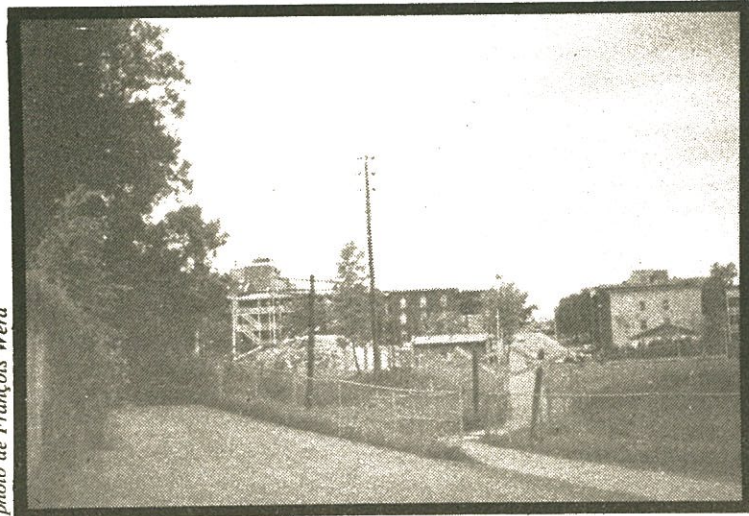


Photo de François Wera

Les p'tits oiseaux: La fauvette jaune niche au parc Camirand, le long de la voie ferrée.

bleu est un beau cadeau à se faire.

Sous le pont d'où je regardais l'oiseau, une colonie d'hirondelles à front blanc venait d'élire domicile, comme l'année dernière et l'autre avant. Le printemps fait les hirondelles, c'est bien connu, et, comme à chaque année, la gang reprenait sa place comme si rien n'avait changé. Aussi libres qu'ils puissent nous sembler, les oiseaux sont programmés, comme nous, direz-vous, pour revenir au nid après chaque voyage dans le Sud.

La fauvette jaune dans le parc Camirand, le long de la voie ferrée, l'engoulevant qui survole les matchs de nuits au parc

Dufresne, trouvant autour des hautes lumières les insectes dont il raffole; tout ce beau monde est de retour.

Et nous non plus nous n'avons pas changé, passant sur les mêmes chemins.

Les yeux ouverts, les oreilles alertes, nous découvrons peu à peu que la vie est encore autour de nous, aussi maigre et menacée soit-elle. Le fait de la regarder et de se mettre à l'aimer nous aidera peut-être à chercher à la faire partager, renouant ainsi avec un de nos plus vieux instincts, celui de préserver les choses qui nous font du bien.

Patrick Nicol

Selon vous, il y a combien de personnes assistées sociales en Estrie? Savez-vous quel est le pourcentage de Canadien-nes qui contrôlent plus de la moitié de la richesse totale?

Vérifiez vos connaissances en répondant aux questions ci-dessous, vous aurez peut-être quelques surprises!

Un test à faire en famille pour partir de grandes discussions.

1. Combien y a-t-il présentement de personnes assistées sociales...

- au Québec?	300,000	535,000	700,000
- en Estrie?	12,688	14,980	21,638

2. Au Québec, quel était le taux officiel du chômage en juillet '87, si l'on considère:

- la population active?	7,9%	8,7%	11,0%
- les 15-24 ans?	9,6%	12,3%	19,5%

3. Quel est le salaire minimum horaire légal au Québec?

4,25 \$	4,55 \$	5,25 \$
---------	---------	---------

4. En avril '87, quel était le salaire hebdomadaire moyen à Sherbrooke?

382,74 \$	399,50 \$	483,63 \$
-----------	-----------	-----------

5. Quel montant mensuel reçoit présentement un bénéficiaire de l'aide sociale âgé de moins de 30 ans et qui est apte au travail?

188,00 \$	205,00 \$	440,00 \$
-----------	-----------	-----------

6. Quel montant annuel reçoit présentement une famille de 4 personnes (2 adultes, 2 enfants)?

10 620,00 \$	12 904,00 \$	15 612,00 \$
--------------	--------------	--------------

7. En 1986, quel était le seuil de pauvreté pour une famille de 4 personnes (2 adultes, 2 enfants)?

17 540,00 \$	19 186,00 \$	21 705,00 \$
--------------	--------------	--------------

8. Dans quelle proportion le pouvoir d'achat d'un-e travailleur-euse a-t-il diminué de 1980 à 1988?

12%	33%	39%
-----	-----	-----

9. Quel a été le taux de croissance du nombre d'emplois à temps partiel de 1976 à 1986 au Canada?

35%	51%	73%
-----	-----	-----

10. Quel est le % des Canadien-nes qui contrôlent plus de 51% de la richesse totale?

10%	15%	20%
-----	-----	-----

RÉPONSES

1- a) 700,000	b) 21,638	5- 188,00 \$
2- a) 11%	b) 19,5%	4- 382,74 \$
3- 4,55 \$		3- 4,55 \$
4- 382,74 \$		7- 21 705,00 \$
5- 188,00 \$		6- 10 620,00 \$
6- 10 620,00 \$		
7- 21 705,00 \$		
8- 33%		
9- 73%		
10- 10%		



Dessin de Carmen Aduriz

Studio de graphisme Dyane Gagnon

Équipements de bureau
QWERT Inc.

985, Galt ouest, Sherbrooke
562-5079

Nous vous rappelons que nous réparons
louons et vendons des machines à écrire
calculatrices et des horloges de temps
Plymaster, Smith Corona
et Lathem

TYPOGRAPHIE
PROFESSIONNELLE enr.

photocomposition, montage
chambre noire, graphisme
photocopie.

(819) 822-3199

460, rue Conseil,
Sherbrooke, QC J1G 1J7

Tant qu'il y aura des enfants

Les nouvelles approches pédagogiques combinées au désir de sensibiliser les enfants aux diverses formes d'art ont ouvert la porte à un récent marché pour les arts d'interprétation: les spectacles pour jeune public.

Récent, puisqu'il y a moins de quinze (15) ans, le nombre de compagnies qui concevaient et présentaient des spectacles pour enfants était peu élevé au Québec. On se rappellera, certes, des 22 décembre ou des 23 juin animés de cinéma, de jeux ou de sorties au zoo, mais rares sont les chanceux et chanceuses qui ont pu profiter à l'école d'un bon spectacle de théâtre ou de danse conçus à leur intention pour les divertir et les informer.

Mais de bons spectacles ont passé la rampe et le phénomène a pris de l'ampleur, si bien qu'on dénombre aujourd'hui au-delà de quatre-vingt (80) compagnies qui sont orientées vers les jeunes publics. Sherbrooke n'est pas en reste puisqu'elle compte au moins sept (7) groupes qui présentent des spectacles de ce genre.

On pense tout d'abord au spectacle théâtral avec le Théâtre Entre Chien et Loup (T.E.C.L.) et le Théâtre du Sang Neuf, ce dernier se consacrant à un public adolescent. La Musiquetterie offre, pour sa part, des spectacles de sensibilisation et d'initiation à la musique, tandis que Ballenson présente à l'attention des tout-petits de la jonglerie et de la chanson. François Vaillancourt et Cathy Lopez, avec Albert l'Hippopotame, ont conçu un spectacle et un disque de chanson et d'animation. Finalement, les compagnies de danse contemporaine Axile et Sursaut offrent des spectacles pour rendre la danse accessible aux jeunes.

Pour rejoindre leur public cible, ces compagnies se sont tout naturellement tournées vers les lieux de prédilection pour retrouver les enfants: les garderies, parcs, bibliothèques et surtout les écoles. Et c'est ici que la promotion prend toute son importance: avec plus de quatre-vingt (80) compagnies qui occupent le même marché sur le même territoire, la concurrence est plutôt vive. Le spectacle qui perce est donc celui qui se démarque par sa qualité, son originalité et son caractère éducatif. Le message véhiculé

revêt également une grande importance pour sensibiliser le directeur d'école qui aura à choisir parmi trente (30) ou quarante (40) offres. L'ancienne troupe «Le Show Sûr» a promené deux (2) ans un spectacle invitant les enfants à la prudence dans la maison, les parcs, l'autobus et la rue. Un tel spectacle s'inscrit donc très bien dans le programme pédagogique des écoliers du primaire. Il en va de même pour le Théâtre Entre Chien et Loup qui offre depuis quelques années des spectacles sur les thèmes de l'écriture et de la lecture. Faisant suite à une commande du Salon du Livre de l'Estrie de concevoir un spectacle axé sur le livre, la compagnie a entrepris de faire de ce thème une spécificité, voire une vocation.

Un monde de surprises

S'il est une qualité que doit posséder un comédien ou une comédienne de spectacle pour enfants, c'est bien une bonne forme physique. De longues heures sur la route, jusqu'en Abitibi ou au Nouveau-Brunswick, les repas aux restaurants et les hôtels plus ou moins confortables sont le lot des tournées dans les écoles. Sans compter le temps qu'il faut pour monter et démonter les décors et la représentation elle-même. Le décor de la pièce «Des livres et Zoé ou chou bidou woua» du T.E.C.L. nécessite près de cinq (5) heures à installer. Et il faut composer avec des salles plus ou moins adéquates pour la présentation d'un spectacle. «Une tournée dans les écoles, c'est une surprise à chaque tournant», explique Rita Laverdière du T.E.C.L. «Il faut s'attendre à

tout. Les gymnases n'étant pas tous pareils, il faut vérifier la sonorité, l'éclairage, la hauteur du plafond, la présence de poutres, etc.». Et le questionnaire que nous faisons parvenir aux écoles pour connaître les installations de la salle s'allonge de plusieurs questions à chaque année», ajoute Hélène Blais, l'espiègle Zoé de la pièce. Un monde de surprises donc où il faut prévoir l'accès à la salle, la couleur des rideaux aux fenêtres, la distance d'une prise 220 watts, le nombre d'enfants, la grandeur de la salle, etc.

«T'es donc ben tannante»

Mais à écouter parler André Simoneau de la Musiquetterie ou Hélène Blais du T.E.C.L., on

devine que le plaisir de jouer devant de jeunes publics compense pour les courbatures des longs voyages et des lits trop mous. «Les enfants forment un superbe public», de dire André Simoneau. «Ils et elles arrivent au spectacle sans préjugé et repartent sans nuance. Ils aiment ou n'aiment pas. Le feedback arrive tout de suite. Après tout, ils sont chez eux, tu les visites dans leur école». «Devant une négligence dans le texte, le jeu ou la mise en scène, les enfants forment un public des plus intransigeants. Ils bougent, discutent entre eux, mais avec un bon spectacle et une bonne prestation, c'est un public très attachant avec des yeux et des oreilles grands ouverts», explique Hélène Blais. «À la fin des représentations,

certains enfants viennent me voir pour me demander mon vrai nom, mon âge, des questions sur le spectacle ou sur mon métier. Certains me disent: T'es donc ben tannante Zoé!»

Une énergie débordante et une affection particulière pour les enfants sont essentiels, mais une grande conviction dans le métier l'est tout autant. Sans tambour ni trompette, le spectacle pour enfants fait son bout de chemin loin des projecteurs et de l'attention du grand public. Le théâtre pour mineurs n'est pas pour autant un théâtre mineur. Il attire moins de critiques et d'attention que le théâtre pour grand public, mais le professionnalisme qu'il demande n'en est pas moins exigeant. André Simoneau est précis là-dessus: «Tu ne passes pas n'importe quoi à des enfants en croyant qu'ils n'ont pas d'esprit critique. Quand je participe à l'écriture d'un texte ou d'une musique, je crois en mon rôle. Le mélange d'imaginaire et de réalité répond aux choses que j'aurais aimé apprendre à cet âge». Rita Laverdière a la même conviction: «Le métier d'auteur pour enfants est relativement récent mais les gens qui le pratiquent ne l'improvisent pas. Seuls le public et l'approche sont différents. L'énergie et le professionnalisme qu'exigent l'écriture, le jeu et la mise en scène sont à la hauteur du théâtre pour grand public».

Avec l'été qui commence, certains parcs de la ville seront la scène de merveilleux moments de rêves pour jeunes publics. C'est le temps de vous faire des couettes et de sortir vos casquettes et vos culottes courtes!



Isabelle Boivin et Hélène Blais dans une scène de «Des livres et Zoé, ou chou bidou woua» du théâtre Entre Chien et Loup.

France Denis

Le demi-lys et le lion

L'invitation vous est lancée pour la venue prochaine de la troupe Montserrat de Mont-Laurier, lauréate au Festival de théâtre amateur du Québec en 1988. Cette troupe présente «Le demi-lys et le lion», une pièce qui lève un coin de voile sur notre histoire nationale.

La pièce sera présentée au Centre Culturel de l'Université de Sherbrooke, dans le prolongement de la Fête nationale du Québec, samedi le 25 juin 1988, à 20 h 30.

Dans cette pièce de théâtre, en hommage à nos patriotes, l'auteur Gilles Ouimet a voulu montrer ce qu'aurait pu être l'enquête de Durham suite aux troubles de 1837-38. Il a donc imaginé une commission d'enquête se déroulant en plein cœur du 19^e siècle.

Cette pièce de théâtre, dont la mise en scène est de Gilles Boyer, représente une page capitale de notre histoire nationale qui éclaire notre présent et notre avenir.

Une pièce à ne pas manquer, surtout si l'histoire vous apparaît si loin. Vous en sortirez avec la certitude que c'est pourtant très près de vous, dans notre quotidien et, comme le disait Jean Gabin dans sa chanson: «Maintenant, je sais».

Alcide Clément

À surveiller

Thème du prochain dossier :

Sports et loisirs

Si vous êtes intéressé(e) par la rédaction d'articles ou l'achat de publicité, contactez-nous!

821-2270